

## Compte rendu du GT « antenne de Saint Pol » du 6 mars

Un GT attendu, tant par les collègues de Saint Pol qui veulent rester en place pour la plupart, que par les collègues du secteur foncier d'Arras qui avaient entendu parler de la création d'une cellule foncière à Saint Pol et qui, eux aussi, ne désirent pas se déplacer, même à Saint Pol.

Nous nous y sommes rendus avec, en tête, la promesse de la Direction, tant envers les élus locaux que les agents de la DDFIP, qu'il y aurait une antenne pérenne avec un accueil au public.

Les débats on d'abord porté sur l'objectif de l'antenne :  
sera-t-elle spécialisée ou généraliste ?

Autrement dit :

1 secteur d'assiette sur St Pol ?

Ou création d'une antenne foncière sur St Pol ? c'est cette piste qui serait privilégiée

des discussions se sont tenues autour des taches éventuellement transférées  
recouvrement à Arras avec 1 agent détaché à St Pol

assiette : 2 possibilités :

soit un secteur d'assiette

soit St Pol perd le secteur d'assiette

volumes traités ; etc

A ce moment le représentant de la Direction a lâché l'objectif de la DGFIP :

### **Création d'un PEL H !**

tous les travaux fonciers du département réunis dans une même structure !

Celui-ci dirigé par un IDIV (c'est déjà déterminé)

mise en place à St Pol avant 2023

donc de nouvelles questions :

que deviennent les collègues de St Pol ? On imagine qu'ils devront se former au foncier  
y aura-t-il maintien d'un accueil « généraliste » comme promis antérieurement ?

Et que faut il imaginer pour les collègues dans les cellules foncières des autres centres ?

Comme à chaque groupe de travail :

Nous sommes arrivés avec des questions et nous sommes ressortis avec d'autres questions !

Un autre groupe de travail sur ce même sujet aura lieu le jeudi 26 mars